

CAPa SAPVER

Certificat d'Aptitude Professionnel agricole " Services Aux Personnes et Vente En Espace Rural "

*Diplôme de niveau 3 délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
et inscrit au Répertoire National des Certifications professionnelles
FICHE RNCP N° 38390 - Date d'échéance de l'enregistrement : le 31-12-2028*

LA FORMATION ET SES OBJECTIFS

Cette formation en présentiel alterne cours généraux, techniques et pratiques pour travailler dans le secteur d'activité du service aux personnes et de l'accueil et/ou la vente.

Elle a pour objectif d'acquérir une double compétence professionnelle :

- Dans les secteurs de l'accueil et de la vente
- Ainsi que dans le secteur des services à la personne.

DEBOUCHÉS / PASSERELLES

Les services en milieu rural tant dans le domaine des services à la personne que dans l'accueil et la vente, sont en pleine expansion.

Dans le secteur des services à la personne, le titulaire exercera son activité dans :

- Etablissements d'accueil / de loisirs / d'éducation / et de soins

Dans le secteur de l'accueil/vente, il exercera dans des structures liées à la vente :

- Commerces de détail / grands magasins / Supermarchés / hypermarchés

Mais vous pouvez aussi choisir de poursuivre les études.

A savoir : Le CFPPA propose également la formation du DEAES (Diplôme d'État Accompagnant Éducatif et Social).

*Il n'y a pas de dispense (ou d'allègement de formation) pour le titulaire d'un CAPa SAPVER qui souhaiterait se diriger vers une certification de niveau supérieur.

PUBLIC CONCERNÉ

1. L'APPRENTISSAGE

- Jeunes âgés d'au moins 16 ans et au plus, 29 ans révolus au début de l'apprentissage, ou 15 ans après avoir suivi un cycle complet au collège
- Aucune limitation d'âge pour les travailleurs reconnus handicapés (RQTH)
- Toutefois, il existe aussi d'autres situations de dérogation à l'âge requis. Nous contacter pour plus d'informations

2. LA VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

- Salariés ou demandeurs d'emploi désireux de valider leur(s) expérience(s) professionnelle(s)

📍 21 rue du Lieutenant Caron - 80100 ABBEVILLE

Entrée du CFPPA par la rue du Scardon
(rue perpendiculaire à la rue du lieutenant Caron)

✉ cfppa.abbville@educagri.fr

🌐 www.lycee-baie-de-somme.fr

Interlocutrice : Mme Sophie WALLET, formatrice coordonnatrice de la formation

✉ sophie.wallet@educagri.fr

📞 Contactez-nous
03 22 20 77 65



*Pour plus d'information sur la certification,
consultez le site internet de France Compétences.

Code NSF : • 210 : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture
Formacodes : • 21052 : Gestion exploitation agricole
• 12598 : Environnement agriculture



CAPa Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural

Résultats 2023 du CAPa SAPVER

- 100% Réussite au diplôme
- 67 % Insertion à 6 mois
- 80 % de stagiaires satisfaits

PRÉ REQUIS

- Avoir suivi une classe de troisième générale complète

CONDITIONS D'ADMISSION À LA FORMATION

- Avoir passé un entretien de motivation
- Et un test de positionnement

BLOCS DE COMPÉTENCES VISÉS LORS DE LA FORMATION

RNCP38390BC01 :

- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

RNCP38390BC02 :

- Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

RNCP38390BC03 :

- Interagir avec son environnement social

RNCP38390BC04 :

- Etablir une communication avec la personne et son entourage en lien avec son environnement

RNCP38390BC05 :

- Réaliser des interventions d'aide à la personne

RNCP38390BC06 :

- Réaliser des activités de vente

RNCP38390BC07 - UCARE :

- Accueillir une clientèle anglophone

DURÉE DE FORMATION

DATE D'ENTRÉE : SEPTEMBRE / OCTOBRE
(Entrée possible en cours de formation)

APPRENTISSAGE :

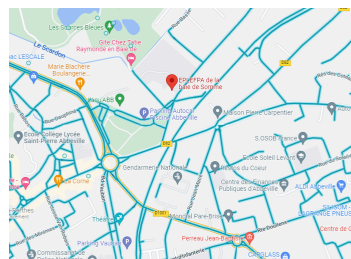
2 ANS/ 805 H en centre



MODALITÉS D'EVALUATION

Evaluations en modulaire :

Les connaissances sont évaluées et validées tout au long de la formation en contrôle continu (CCF) + épreuve terminale



ACCES ABBEVILLE PAR :

- Autoroute A16 et A28
- Gare SNCF : Ligne Paris / Calais
- Bus scolaires

Visitez le site internet de l'établissement



FINANCEMENT

APPRENTISSAGE :

- Entreprises privées :**
L'OPCO dont dépend l'entreprise finance la formation
- Entreprises publiques :**
le financement dans la fonction publique est pris en charge par le CNFPT et/ou les collectivités

REMUNERATION

APPRENTISSAGE :

- L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC. Ce pourcentage évolue en fonction de l'âge, de l'ancienneté de l'apprenti dans l'entreprise et/ou de sa qualification

LES POINTS FORTS DU CENTRE

- Plus de 25 ans d'expérience dans les formations sociales
- Plateau technique (logement reconstitué) dédié à la mise en pratique de la formation
- Salle informatique
- Centre de ressources et centre de documentation et d'information
- Restauration : cantine du lycée et salle à disposition pour les stagiaires de la formation continue
- Locaux adaptés aux personnes en situation de handicap et accompagnement individualisé avec notre référent .

Résultats 2023 du CFPPA Toutes formations pour 298 candidats

- 98,6 % Présentés à l'examen
- 85 % Réussite à l'examen
- 71 % Insertion à 6 mois
- 12 % Rupture/abandon en cours de formation
- 84 % de stagiaires satisfaits



" Pour aider autrui,
il faut être capable d'écouter profondément "